

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

Guérande magazine

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GUÉRANDE : UN BON PLAN !

PROGRAMME DU TEMPS-FORT
« SACRÉ BAROQUE ! »
DU 14 AU 18 MAI
À DÉTACHER



DOSSIER

N°73 • PRINTEMPS 2019

www.ville-guerande.fr



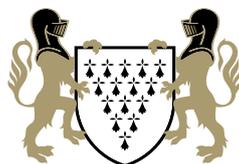
Ville de
Guérande

Appel à candidature
jusqu'au 21 avril



Fête de la
MUSIQUE
2019

www.ville-guerande.fr



Ville de

Guérande



édito sommaire

Chères Guérandaises, chers Guérandais

Le printemps est une période propice à l'optimisme et à l'enthousiasme. Après les mois rugueux et pluvieux de l'hiver, s'offre à nous une saison pré-estivale toujours très intense.

Bien évidemment, la préparation de la Fête médiévale accapare une partie de l'énergie des services municipaux, qui sont à pied d'œuvre pour préparer la cité à recevoir près de 50 000 visiteurs samedi 1^{er} et dimanche 2 juin. Ce travail de l'ombre minutieux, qu'il soit technique ou purement administratif, ne se voit pas au premier coup d'œil. Mais comme pour tout événement, et encore plus lorsqu'il s'agit d'un projet de cette envergure, il est important et primordial. D'autres temps forts sont également en cours de préparation comme la Fête de la musique qui se déroulera vendredi 21 juin en partenariat avec les bars de Guérande. Ou encore le projet musical et artistique « Sacré baroque » porté par le service Action culturelle d'Athamor, dont vous aurez le plaisir de détacher le programme détaillé dans ce numéro de Guérande Magazine.

Cette énergie « imperceptible » déployée, nous avons aussi voulu la mettre en avant en consacrant deux pages (6 et 7) à tous les avantages autres que la mise en valeur du patrimoine du " Plan Lumière " de Guérande.

Nous avons également souhaité mettre sous le feu des projecteurs la profession paludière. Nous connaissons toutes et tous le quotidien de ces artisans des marais salants durant l'été. Mais beaucoup d'entre nous ignorent peut-être toute la préparation en amont que nécessite la récolte d'un sel de qualité. C'est dans cet état d'esprit que nous vous proposons de vivre une journée au cœur d'une saline hors saison avec un des paludiers guérandais.

Une bonne nouvelle vient également agrémente le printemps guérandais : à compter du 5 mai, les magnifiques halles de la place Saint-Aubin ouvriront leurs portes quatre matinées par semaine. Ainsi, Guérandaises et Guérandais pourront effectuer leurs courses alimentaires dans ce lieu emblématique de l'intramuros, les vendredis et dimanches matin, en plus des habituels jours de marché (mercredi et samedi).

Bonne lecture de Guérande magazine « Printemps » à toutes et tous !

Nicolas Criaud

P 4/5 Actualités

P 6/7 Dossier L'éclairage public de Guérande : un bon plan !

P 8 Aménagement du territoire

- Le projet de la future école de Maison Neuve dévoilé
- Reprise de voirie : le programme 2019

P 9 Coeur de ville

- Travaux avant la saison estivale en cœur de ville
- Une exposition de circonstance porte Saint-Michel

P 10 Environnement

Quand printemps rime avec environnement

P 11 Une journée avec

Simon Martinet, paludier de la coopérative
« Les salines de Guérande »

P 12 Enfance

C'est le printemps, préparez l'été de vos enfants !

P 13 Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale en action

P 14/15 Tribunes

P 16/17 Informations pratiques

P 18/19 Agenda

Directrice de la publication : Gwenaëlle Morvan

Rédacteur en chef : Benoît Audrain

Rédacteurs : Service Communication (Chloé Tribert) et les autres services municipaux

Maquette - impression : Second Regard - 02 40 11 63 78

Photos : Ville de Guérande - Guérande avec vous - Guérande Alternance

Vivons Guérande Écologique et Solidaire - LaREM 44 - David Corbillé
Conseil départemental de Loire-Atlantique - Cap Atlantique - Club-photo de Guérande
Ville de Saint-Nazaire / Christian Robert - RAUM - Fotolia

Photos couverture : Guillaume Arnault

Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais.

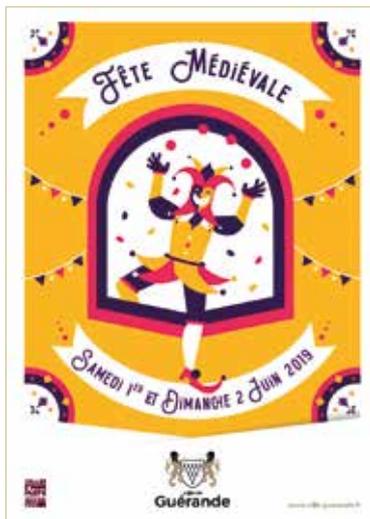
"Guérande magazine" est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, au CCAS, à la police municipale, au centre culturel Athamor, au centre technique municipal et à l'office de tourisme.



Retrouvez toute l'info de votre ville sur www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur





Fête médiévale : la « Fête des fous » pour ce 20^e anniversaire

Un proverbe russe explique que « *point de bonnes fêtes sans folie* ». Nous ne savons pas si certains membres du comité de pilotage de la Fête médiévale sont originaires du pays le plus vaste du monde, mais si ce proverbe se vérifie, alors cette 20^e édition sera une réussite ! En effet, le thème choisi est « La Fête des fous ». Et pour vous donner l'eau à la bouche,

voici une présentation qui devrait vous permettre de ressentir l'atmosphère qui régnera dans la cité médiévale samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019.

Oyez, oyez noble assemblée ! Maître Enguerrand trépigne. Il a hâte de retrouver ses amis, mais où sont les bouffons ? Il perçoit le joyeux tintamarre d'une foule bigarrée et grimée qui s'impatiente. Seigneurs, manants, dames ou damoiseaux ont endossé des atours flamboyants ou grotesques. Nul ne se reconnaît ! Soudain le tumulte grandit. Les fous armés de cymbales et de grelots prennent d'assaut la mascarade. Maître Enguerrand n'est plus seul. Fi des habitudes et des usages, la tradition doit vivre. En route pour la parade...

Des caméras de vidéoprotection à Athanor

Depuis le mois de mars, 8 caméras sont placées sur le parvis du centre culturel Athanor ainsi que sur le parking attenant. La municipalité a décidé de procéder à cette installation suite à un nombre croissant d'incivilités recensées dans ce secteur depuis plusieurs mois. Il s'agit bien de caméras de vidéoprotection et non de vidéosurveillance. La nuance est importante puisque les images enregistrées ne pourront être visionnées que par les forces de la gendarmerie ou de la police et suite à un dépôt de plainte.

L'objectif ici est bien d'améliorer le cadre de vie des riverains mais aussi celui des nombreux usagers du centre culturel qui abrite notamment la médiathèque Samuel Beckett, le conservatoire de musique ou encore le cybercentre.

À noter que ce service sera actif aux alentours du mois de mai car des paramétrages et des tests sont à effectuer au préalable.

Quatre matinées d'ouverture des halles à compter du 5 mai !

À partir du dimanche 5 mai, les halles de la place Saint-Aubin seront ouvertes quatre matinées par semaine. En plus des habituels mercredis et samedis pendant le marché, vous pourrez également remplir vos paniers et cabas de produits frais les vendredis et dimanches matins. Vous y trouverez (presque) tout : huîtres, crèmerie, produits asiatiques, fruits et légumes, charcuterie-traiteur, boucherie, fromages et volailles !

Ce projet s'inscrit dans la démarche de dynamisation du cœur de ville insufflée par la municipalité qui souhaite poursuivre une politique d'accueil d'une nouvelle population. L'éco-quartier Maison Neuve, situé à proximité immédiate, ou encore les projets immobiliers des secteurs du boulevard du Général de Gaulle ou du faubourg Saint-Michel génèrent et génèreront de nouveaux consommateurs. Cette extension des jours d'ouverture est le fruit d'une enquête sur l'offre alimentaire du cœur de ville commandée par la Ville de Guérande à la CCI de Nantes / Saint-Nazaire en 2017, qui a notamment mis en lumière le fait que 6 Guérandais sur 10 manifestaient un intérêt pour une ouverture accrue des halles (proportion qui atteignait même les 7 sur 10 pour la catégorie « active »).

Il s'agit d'une expérimentation jusqu'à décembre 2020*. Elle sera suivie d'un bilan entre les commerçants et la municipalité afin de juger si elle doit devenir pérenne.

* Pas d'ouverture les vendredis et dimanches matin de janvier à mars (à l'exception de l'ostréiculteur).

Au cœur des halles de la place Saint-Aubin





Atelier Memory chaussette pour les enfants

La petite enfance à l'honneur durant une semaine

Les agents de l'équipe du multi-accueil Les Castellous ont souhaité s'associer à « La semaine nationale de la petite enfance » sur le thème « Pareil – Pas pareil » en proposant

un programme d'activités du 18 au 22 mars 2019. Un thème à la fois fondamental et fondateur dans la construction de l'enfant. La différence peut-elle amener un tout petit enfant à distinguer et comparer ce qui est semblable et opposé ? Ce qui semble « pareil » ou « pas pareil » ? Peut-il faire partie d'un ensemble ? Semblable par sa taille, son poids, son volume, sa matière, sa couleur ?

C'est autour de cette thématique que les parents et enfants, usagers des Castellous, ont pu profiter d'un large choix d'événements : Memory chaussette, expo café des parents, ateliers sensoriels, parcours de motricité, temps de lecture en lien avec le thème, etc. Cette semaine a permis ainsi de réunir parents et professionnels autour de l'enfant, de son développement et de son épanouissement.

Le nouveau Projet Éducatif de Territoire

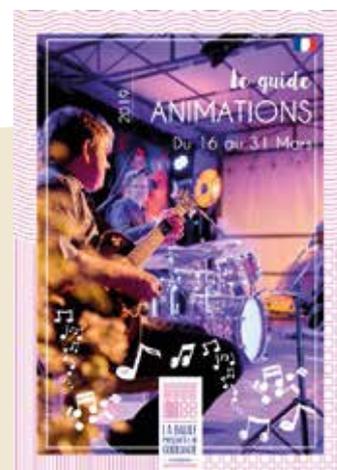
En décembre dernier, la Ville de Guérande a approuvé le nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour une durée de 3 ans. Validé et co-signé par les services de l'Éducation Nationale, la direction de la Jeunesse et des Sports ainsi que la CAF, ce dispositif a pour objectifs :

- de garantir la continuité et la cohérence éducative entre les projets de chaque partenaire,
- d'assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant.

Il s'inscrit dans la continuité du précédent PEDT et notamment dans la volonté de proposer un parcours éducatif de qualité aux enfants et adolescents. Des priorités ont été définies dans différents domaines comme, à titre d'exemples, l'accompagnement à la parentalité, la redynamisation de l'action envers les adolescents, la tranquillité publique ou l'environnement. Ce nouveau Projet Éducatif de Territoire 2018-2021 permettra aux acteurs qui accompagnent les enfants et jeunes au quotidien de bénéficier d'un cadre commun.

Le site Internet fait prochainement peau neuve

Guettez les mobiliers d'affichage de la commune... Une campagne vous informera de la mise en ligne du nouveau site Internet www.ville-guerande.fr. Plus moderne et esthétique, il permettra aux usagers d'effectuer de plus en plus de démarches en ligne. Le déploiement de ces nouveaux services s'opérera progressivement durant les prochains mois.



Un guide bihebdomadaire des animations sur le territoire

C'est tout nouveau et piloté par l'office de tourisme intercommunal « La Baule - Presqu'île de Guérande ». Depuis février, un guide des animations bihebdomadaire est disponible sur Internet (et à la demande dans les différents offices du territoire).

Très pratique, il permet d'avoir une vision globale de toutes les animations proposées à Assérac, Batz-sur-Mer, Camoël, Férel, La Baule, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer, Pénestin, Piriac-sur-Mer, Saint-Molf et bien sûr Guérande !

Rendez-vous sur www.labaule-guerande.com (rubrique Pratique)

Depuis 2016, la municipalité a confié la maintenance de l'ensemble de l'éclairage public de la commune et le développement d'un parcours-lumière à l'entreprise Bouygues Énergie Services. Ce partenariat durera jusqu'en 2030. Mais celui-ci ne se limite pas à ces deux objets. Il s'inscrit dans une démarche globale qui a pour but de participer à la dynamisation de la cité médiévale.



Dossier

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GUÉRANDE : UN BON PLAN !

La dynamisation des centres-villes est un enjeu important pour tous les élus. Guérande ne fait pas exception à la règle. Le développement croissant des différentes zones d'activités, bien que très utiles pour les habitants du territoire, ne doit pas se faire au détriment de la cité médiévale. En 2015, la municipalité s'est clairement penchée sur la question. Ainsi, c'est dans cette logique qu'elle crée un poste de manager de centre-ville visant à instaurer davantage

de proximité avec les commerçants. Elle entame également la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé. Parallèlement, elle lance des travaux de restauration des Monuments historiques et débute le projet d'aménagement du quartier Saint-Jean. Enfin, toujours dans ce même cadre, elle décide d'associer à ces réflexions la future gestion de l'éclairage public et la mise en valeur des atouts patrimoniaux de la cité médiévale.



La partie visible de l'iceberg : la mise en valeur des monuments historiques à l'année et durant les fêtes

« Guérande by Light »... Depuis que ce partenariat est actif, à la tombée de la nuit, les monuments remarquables de la cité médiévale se parent de leur nouvel habit de lumière. Tout au long de l'année des scénarios « exceptionnels » sont programmés (cf. programmation rubrique "en bref"). Des couleurs particulières et des illustrations sont alors projetées pour le plaisir des yeux. En dehors de ces moments festifs, une lumière blanche, plus classique mais tout aussi singulière, magnifie les monuments historiques de Guérande.

La partie immergée de l'iceberg : des atouts moins visibles mais très importants

Cette mise en valeur n'existait pas auparavant et permet aujourd'hui d'admirer le patrimoine guérandais même en soirée. Cet avantage est le plus visible. Mais ce partenariat a également permis la mise en place ou la réalisation d'actions très bénéfiques pour la collectivité :



Des avantages mais à quel prix ?

Au regard du budget de fonctionnement, le coût de la maintenance et de l'exploitation du parc lumineux ne varie quasiment pas. Il diminue même de 2 000 €. Quant au coût de la consommation énergétique annuelle, il a diminué, dès la première année, de 8 % soit 14 000 €.

Par rapport au budget d'investissement, le surcoût lié à ce nouveau partenariat s'élève à 76 000 € sur un an. Ce qui représente seulement 1,68 % du budget global de la Ville (évalué en moyenne à 4,5 millions sur les 6 dernières années).

	Estimation du coût fictif annuel sans le partenariat	Coût annuel réel avec le partenariat
BUDGET FONCTIONNEMENT		
Maintenance et exploitation	133 000 €	131 000 €
Coût consommation énergétique	162 000 €	148 000 €
Total	295 000 €	279 000 €
BUDGET INVESTISSEMENT		
Investissement matériel	200 000 €	320 000 €
Éclairage festif (animations de Noël, etc.)	37 000 €	Néant
Frais financiers (remboursement emprunt)	50 000 €	63 000 €
FC TVA (recettes)	- 30 000 €	- 50 000 €
Total	257 000 €	333 000 €

+ 1,68 % c'est la part supplémentaire que représente ce partenariat dans le budget global d'investissement de la Ville

en bref

1. **La baisse importante de la consommation énergétique globale** : 8 % dès la première année et une baisse prévisionnelle encore supérieure pour les prochaines années.

2. **L'amélioration de l'efficacité de l'éclairage en diminuant l'éclairage vers le ciel au profit de l'éclairage vers le sol** : cette orientation de l'éclairage est plus adaptée aux besoins des usagers et permet de diminuer la pollution lumineuse.

3. **La maintenance des 3 500 points lumineux du territoire par le prestataire** : elle permet un gain de temps dans le processus de réparation ainsi qu'une meilleure anticipation grâce à un suivi (visites de vérification tous les 2 mois) et une technologie pointus. À noter : dorénavant l'ensemble des ampoules du parc est totalement renouvelé tous les 4 ans (prochain renouvellement complet prévu en 2020).

4. **Une mise aux normes de sécurité du matériel** : les 130 armoires électriques du territoire ont notamment été mises aux normes.

Le déploiement immédiat des nouveaux moyens d'éclairage festif dès la première année : l'ensemble du matériel d'éclairage « festif » et de mise en valeur du patrimoine a pu être installé immédiatement, permettant ainsi la création du projet « Guérande by Light » dès la première année.

5. **Un renouvellement des scénarios festifs « Guérande by Light »** (tous les 5 ans) et **des décorations de Noël** (tous les 4 ans).

La cité médiévale n'est pas la seule bénéficiaire

Ce partenariat pour la gestion de l'éclairage public ne concerne pas uniquement le cœur de ville de la commune. Évidemment, les 3 500 points lumineux sont répartis sur l'ensemble du territoire et notamment dans les hameaux et villages de Guérande. Par ailleurs, d'autres monuments font également partie du projet « Guérande by Light » : les églises de La Madeleine et Saillé, les chapelles Saint-Michel, de Clis et de Careil, le moulin dit « du diable », ou encore la voûte de l'entrée de l'hôpital intercommunal (faubourg Saint-Michel) et l'Hôtel de Ville.

La programmation 2019 de « Guérande by Light »

6 scénarios exceptionnels ont été concoctés pour 7 périodes différentes :

- Rouge feu pour la Fête médiévale - du 11 mai au 2 juin
- Jaune orangé pour la Fête de la musique - du 21 au 23 juin
- Ambre rosé pour la période estivale - en juillet et août - et pour les Journées européennes du patrimoine - 21 et 22 septembre
- Bleu, blanc, rouge pour la Fête nationale - 14 juillet
- Vert celte pour les Celtiques de Guérande - du 7 au 11 août
- Bleu étoilé pour les animations de Noël - du 1^{er} décembre au 6 janvier

LE PROJET DE LA FUTURE ÉCOLE DE MAISON NEUVE DÉVOILÉ



Le bois et la terre utilisés permettront à l'école de parfaitement s'intégrer dans son environnement

L'agence d'architecture Raum a remporté le concours pour la construction de l'école de Maison Neuve qui remplacera à terme celle du Pradonnais. L'agence nantaise a su répondre à un programme ambitieux pour un équipement public de 12 classes (extension anticipée de 4 classes supplémentaires) devant mutualiser certains espaces en dehors des temps scolaires et dans une exemplarité environnementale. Trois entités indépendantes composent le bâtiment :

- la partie scolaire incluant ses locaux de gestion,
- la zone périscolaire mutualisée avec la salle polyvalente et la salle de motricité,
- la restauration proposant un office de liaison chaude pour les scolaires et un office traiteur pour les usages en dehors des temps scolaires.

Il est conçu selon les principes bioclimatiques : exposition sud des larges surfaces vitrées et lumière naturelle constante au nord, compacité des volumes construits pour éviter les déperditions thermiques et protections solaires au sud pour le confort d'été. Il a été demandé d'anticiper les prochaines réglementations de la construction afin de minimiser les besoins en éner-

gie et de stocker le carbone (utilisation du bois et de matériaux bio-sourcés), selon la démarche « E+C- ».

L'école sera entièrement conçue en bois, selon un système d'ossature tramée permettant une lecture simple des volumes bâtis et offrant une évolutivité possible si le bâtiment devait être modifié dans quelques décennies. Pour répondre à la volonté de la municipalité d'offrir un air de qualité pour les enfants, le projet intègre également un système de ventilation naturelle autour de blocs d'inertie thermique composés en terre crue, matériau déjà imposé aux opérateurs immobiliers de l'écoquartier. La terre a pour avantage d'apporter de l'inertie au bâtiment pour minimiser les variations de température, et offre également une excellente régulation hygrométrique. Les cours maternelles et élémentaires sont conçues comme de véritables projets devant gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité sur le site. 2019 et 2020 seront consacrées aux études techniques, aux instructions administratives et aux consultations des entreprises pour que les travaux puissent se dérouler en 2021 et début 2022, afin que la première rentrée ait lieu en septembre 2022.

REPRISE DE VOIRIE : LE PROGRAMME 2019

Dans le cadre de sa mission d'entretien de la voirie communale, la Ville de Guérande a programmé des travaux de reprise de voirie dans différents lieux. Il s'agit de procéder à des travaux d'enrobé sur les voies prioritairement identifiées comme nécessitant une intervention. **Des déviations sont mises en place pour chaque chantier.**

Voici le planning* pour ces travaux :

- **Boulevard du Midi**
du 1^{er} au 12 avril : circulation alternée
- **Faubourg Saint-Armel**
du 1^{er} au 12 avril : circulation alternée (sauf les 8 et 9 avril : circulation interdite)
- **Place Jean Rousseau**
du 8 au 18 avril : circulation alternée (sauf les 8 et 10 avril : circulation interdite)
- **Chemin de la Tonnelle**
du 8 au 18 avril : circulation alternée (sauf le 10 avril : circulation interdite)
- **Chemin Thobie**
du 8 au 12 avril : circulation interdite
- **Rue Saint-Yves**
du 1^{er} au 15 avril : circulation interdite
- **Faubourg Bizienne**
du 1^{er} au 18 avril : circulation alternée (sauf les 12 et 15 avril : circulation interdite)
- **Avenue Anne de Bretagne**
- 15 et 16 avril : du giratoire de Kerbinou à celui de Castro Marim : circulation fermée
- 17 et 18 avril : du giratoire de Castro Marim à celui de la place de l'Europe : circulation fermée
- 19 avril : fermeture à la circulation du giratoire de Kerbinou jusqu'à la place de l'Europe.

* Sous réserve des conditions climatiques et des aléas techniques

TRAVAUX AVANT LA SAISON ESTIVALE EN CŒUR DE VILLE



La borne rue des Lauriers

Une fois les budgets votés, la fin de l'hiver et le printemps sont souvent l'occasion pour les collectivités de procéder à des travaux. Guérande n'échappe pas à la règle. L'affluence touristique importante de mai à septembre amplifie ce besoin de réalisation d'aménagements en amont.

Ainsi, après le chantier de maintenance du réseau de distribution de gaz au niveau de la place du Pilon durant le mois de février, des travaux visant à sécuriser et à réguler le flux de circulation dans l'intra-muros ont été engagés en mars. La borne rue des Lauriers - donnant accès à la place Saint-Aubin - a été rénovée et automatisée. Une autre a été installée, à l'opposé, au niveau de la rue de Saillé. Au total, il existe dorénavant 5 bornes dans l'intramuros. Cette organisation de la circulation a pour objectif principal de permettre la cohabitation entre les piétons - très nombreux durant certaines périodes de l'année - et les automobilistes.

À noter que lorsque l'accès à la place Saint-Aubin est impossible (bornes relevées ou marché), il est toujours possible d'entrer et de sortir de l'intramuros.

Durant le mois d'avril, c'est la rue Bizienne qui devient le théâtre de travaux. Pendant les vacances scolaires, pour ne pas gêner l'accès à l'école Sainte-Marie, sont engagés des travaux d'investigation du réseau d'eaux usées par Cap Atlantique, afin qu'un diagnostic soit réalisé via un hydrocurage et le passage d'une caméra. La rue sera fermée à la circulation mais l'accès au cabinet médical restera possible.

UNE EXPOSITION DE CIRCONSTANCE PORTE SAINT-MICHEL

L'information a été annoncée dans le précédent numéro de Guérande Magazine (n°72 - Hiver). La porte Saint-Michel a commencé un sérieux lifting qui durera toute l'année. En accompagnement de ces travaux de restauration d'envergure, Guérande, Ville d'art et d'histoire, propose une exposition au cœur même du monument, accessible à partir du 1^{er} juillet via la promenade des remparts. La saison passée, l'exposition sur le camp d'internement du Petit Séminaire pendant la Première Guerre mondiale avait attiré plus de 38 000 visiteurs. Pour cette année, contexte particulier, sujet particulier ! L'exposition « En chantier(s) ! » reviendra sur les petits et grands chantiers qui ont émaillé l'histoire de la porte Saint-Michel.

Comment les différentes campagnes de travaux et de restaurations ont-elles façonné la porte que nous connaissons aujourd'hui ? Qui est à l'initiative de la construction de la porte Saint-Michel ? Comment un tel chantier a-t-il été financé ? Quels sont les enjeux des travaux qui ont ponctué l'histoire de la porte au fil des siècles ?

Voici toutes les questions soulevées par cette exposition. À travers des dessins, lithographies, photographies anciennes et divers dispositifs, les visiteurs seront invités à parcourir l'histoire de la grande dame et à plonger au cœur des problématiques liées aux chantiers.

De la défense de la cité au Moyen Âge, en passant par l'aménagement urbain au 18^e siècle, jusqu'aux travaux de restauration à la fin du 19^e siècle et ceux entrepris aujourd'hui, l'entretien de la porte Saint-Michel et des fortifications a toujours été une préoccupation majeure de la Ville de Guérande.

Symbole identitaire fort, la porte Saint-Michel a été, tour à tour, logis du capitaine, du gouverneur, prison, hôtel de ville ou encore musée. L'exposition est aussi l'occasion de rappeler le lien indéfectible qui unit les Guérandais à ce monument emblématique.



info  Direction du Patrimoine 02 40 15 60 40

QUAND PRINTEMPS RIME AVEC ENVIRONNEMENT

À chaque fois c'est la même (agréable) histoire. Le soleil est de plus en plus présent, les bourgeons apparaissent, une envie irrésistible de prendre pioche et râteau pour jardiner se fait sentir. Et oui, c'est le printemps. L'occasion idéale de rappeler quelques règles importantes pour préserver notre environnement mais aussi pour vous transmettre quelques informations pratiques.

Les produits phytosanitaires à la maison, c'est fini !

Si les collectivités territoriales sont dans l'obligation de ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts depuis le 1^{er} janvier 2017, Guérande répond à cette obligation depuis plus longtemps encore. En effet, en 2005, les 15 communes de Cap Atlantique et la communauté d'agglomération s'y sont engagées via une charte. En 2011, la réflexion s'est étendue aux habitants du territoire. Accompagnées par le CPIE Loire Océane, les collectivités ont incité leurs administrés à adopter le même comportement en déclinant cette charte de lutte contre les pesticides. Mais savez-vous que depuis le 1^{er} janvier 2019 les particuliers n'ont dorénavant plus le droit d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques ? En effet, cette décision est la dernière échéance entrée en vigueur dans le cadre de la loi dite « Labbé ». Maintenant vous êtes au courant.

Des conseils gratuits et neutres pour mieux gérer l'énergie chez vous

Comment réduire votre facture d'énergie ? Isoler vos combles ? Changer vos fenêtres ? Installer des panneaux solaires ? CAP Atlantique et l'association Alisée organisent des permanences Espace Info Énergie dans les locaux de CAP Atlantique à Guérande - 1, place de Dolgellau - pour apporter des réponses à ces questions.

À partir de vos factures d'énergie, de vos plans ou de votre projet de rénovation, un conseiller identifie avec vous les possibilités d'optimiser l'énergie sur votre logement. Il apporte un conseil indépendant sur les solutions de rénovation ou de construction envisageables.

info+ Espace Info Énergie

02 40 08 03 30
De 9h à 12h et de 14h à 18h
du lundi au vendredi
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Le « mément'eau » arrive dans notre commune

Cours d'eau, canaux, fossés et petits ruisseaux accueillent une biodiversité immense et jouent un rôle essentiel dans le grand équilibre de la nature. Réservoirs de pêche, lieux de navigation ou tout simplement espaces de détente et de jeux, leur entretien judicieux et raisonné est essentiel pour les préserver.

Mais à qui incombe cet entretien ? Comment et quand intervenir ? Quelles précautions faut-il prendre ? Quelle est la différence entre un fossé et un cours d'eau ? Qui doit faire quoi et où ?

Pour répondre à toutes ces questions, le CPIE Loire Océane, le Syndicat du Bassin Versant du Brivet et le Parc naturel régional de Brière ont créé le Mément'Eau. Ce nouvel outil pédagogique et ludique s'adresse avant tout aux habitants des bords de cours d'eau et fossés, explorateurs d'un jour ou observateurs aguerris. Ce petit guide vous apportera des réponses pour mieux comprendre nos cours d'eau et adopter les bons gestes pour les entretenir. Un jeu de questions-réponses qui se glisse facilement dans la poche !

Disponible en mairie et au CPIE.

Le post
Facebook
de février !

Ville de Guérande
7 février · 🌐

[Pratique] Vous ne pouvez pas vous déplacer dans les déchetteries du territoire pour déposer vos encombrants?
Pas de souci! Voici les dates de collecte en porte-à-porte pour l'année 2019 à Guérande. Ceci évitera peut-être les dépôts sauvages comme l'illustre cette photo ci-dessous...

- 📅 Mercredi 10 avril
- 📅 Jeudi 13 juin
- 📅 Mercredi 11 septembre
- 📅 Jeudi 14 novembre

<http://www.cap-atlantique.fr/node/411>

SIMON MARTINET, PALUDIER DE LA COOPERATIVE « LES SALINES DE GUÉRANDE »

Guérande est aujourd'hui mondialement connue grâce à son sel récolté par les paludiers durant l'été. Mais l'activité de ces héritiers et gardiens d'un patrimoine unique ne se résume pas à ces quelques mois de l'année. Un travail efficace et important « hors saison » est indispensable afin que la récolte du sel, durant la période estivale, soit de qualité. C'est pourquoi nous avons voulu vivre une journée avec l'un d'entre eux, au cœur du mois de mars, quand vent, froid et même pluie viennent perturber quelque peu ce travail.



Simon "habille" ses ponts

08H00 Nous avons rendez-vous avec Simon Martinet, paludier adhérent de la coopérative « Les Salines de Guérande ». Son camion blanc est garé sur la marche qui donne accès à une partie de son exploitation. Nous sommes au lieu-dit « Le grand Kervin », pas très loin du village de Saillé. Ici, Simon est locataire de 30 œillets. Il en cultive 29 autres du côté de Batz-sur-Mer.

08H30 Simon nous accueille dans sa petite cabane refaite à neuf il y a quelques mois. Il a 29 ans et cela fait 6 ans qu'il est paludier à son compte. Après avoir effectué son année de formation à La Turballe, il obtient son BPREA (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole avec l'option « saliculture ») et s'installe donc comme paludier. Face à nous, un paysage à la fois magnifique et complexe composé de différents bassins ayant chacun un rôle particulier : le cobier, les fards, les adernes et enfin les œillets où s'effectuent la récolte du sel et la cueillette de la fleur de sel.

09H00 Notre paludier descend dans sa saline afin d'actionner sa pompe qui lui permet de baisser le niveau d'eau de certains de ses bassins. Tous les paludiers n'ont pas forcément besoin de cet engin mécanique pour évacuer le surplus d'eau vers la bondre (fossé de l'étier). Mais l'exploitation de Simon est un peu particulière. Elle a du mal à se vider naturellement car elle est en bout de réseau. De plus, elle puise son eau du côté de l'étier du Croisic et l'évacue au niveau de l'étier du Pouliguen... Tout en étant sur le territoire de Guérande.

09H30 Simon commence à habiller son « terrain ». C'est-à-dire qu'il dépose de la vase sur les ponts des fards entourant les œillets de son exploitation. Ceux-ci sont constitués d'argile mais il est nécessaire, chaque année, de les recouvrir de vase. En effet, sous l'effet du vent, l'eau des bassins vient heurter ces structures, ce qui les fragilise et les déforme. Ce travail occupera Simon toute la matinée !

10H30 Il faut arrêter la pompe. Le niveau d'eau souhaité est atteint. Les paludiers sont de véritables mathématiciens. Ils doivent veiller, grâce aux différentes trappes, ardoises et autres tubes en PVC, à ce que chaque bassin ait le niveau d'eau approprié pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions. Et bien évidemment, chaque type de bassin doit avoir son niveau d'eau particulier. Ce serait trop facile sinon ! Impressionnant.

12H15 Il est temps de déjeuner. Simon rentre chez lui à La Turballe. Dans sa maison qu'il rénove en parallèle.

13H35 Nous le retrouvons au sein de son exploitation. La pompe a été de nouveau mise en route pour quelques minutes. Simon est au fond de sa parcelle. Nous le voyons, pelle à la main, en train de retirer de la vase. Il la jette sur le talus derrière lui. Cette vase doit être extraite car composée essentiellement de résidus et de limu (algue verte). Ce travail est à effectuer tous les ans pour entretenir les fonds de fards afin qu'ils ne se déforment pas et pour que l'eau puisse circuler à fleur. Le niveau de salinité peut alors atteindre son maximum plus rapidement.

14H30 Simon s'attaque à un des ponts d'échelier. Ceux-ci sont très importants car ils constituent un passage obligatoire pour les porteurs de sel saisonniers qu'il embauche chaque été. Il faut donc qu'ils soient un peu plus larges et solides. Avec sa lousse à pointer, il utilise la vase en bord de bassin pour le renforcer.

15H30 Il commence à pleuvoir. Mais la pluie ne l'arrête pas. Simon poursuit son « travail de l'ombre ». Celui réalisé hors-saison, que les non-initiés ne voient pas forcément mais qui est indispensable. Le puissandre sera le dernier pont à être habillé pour la journée. Il s'agit du côté du fard situé au pied d'un talus.

17H30 Avec son boutoué, Simon termine sa journée en préparant la suivante : il pousse la vase posée en fond de fards afin de pouvoir la jeter demain.



La saline de notre paludier

C'EST LE PRINTEMPS, PRÉPAREZ L'ÉTÉ DE VOS ENFANTS !

Juillet et août peuvent être des mois préoccupants pour les parents... Comment occuper ses enfants durant l'été ? À Guérande, les équipes d'animation et d'éducation poursuivent le travail habituel effectué durant la période scolaire, en proposant, pour ces deux mois de vacances, un éventail d'activités qui devrait permettre à maman et papa de trouver leur bonheur. Ou tout du moins celui de leur(s) enfant(s)... Alors, dès le mois de mai, soyez dans les starting-blocks !

DES MINI-CAMPS POUR PARTIR QUELQUES JOURS DE LA MAISON !

Les mini-camps sont des séjours de courte durée, hors du domicile familial pour les enfants âgés de 6 à 11 ans qui favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise de responsabilités et le développement de l'autonomie. C'est aussi l'occasion de pratiquer diverses activités ! L'hébergement se déroule sous tente.

Du 8 au 11 juillet	Du 15 au 19 juillet	Du 22 au 26 juillet	Du 29 juillet au 2 août	Du 5 au 9 août
Nature et découverte	Aventure en bord de Vilaine	Les supers héros de La Madeleine	Évasion au son des vagues	Escale au relais équestre
6-8 ans	8-11 ans	6-10 ans	8-11 ans	6-11 ans

DES STAGES POUR LES « EXPLORATEURS »

Guérande, Ville d'art et d'histoire, propose un programme de découverte des arts et du patrimoine pour tous les jeunes de 4 à 12 ans durant les vacances scolaires (tableau ci-dessous : en bleu pour les 4-6 ans et orange pour les 7-12 ans)

9, 11 et 12 juillet	Vendredi 12 juillet	Du 15 au 18 juillet	Vendredi 19 juillet
Stage de création d'une borne d'arcade	Les P'tits Explorateurs et les couleurs (vitrail)	Stage cirque	Les P'tits Explorateurs et les blasons
Mardi 23 juillet	Vendredi 26 juillet	Mardi 30 juillet	Vendredi 2 août
Les Explorateurs et l'enluminure	Les P'tits Explorateurs et les animaux de la cité	Les Explorateurs et la calligraphie	Les P'tits Explorateurs et les Kaplas

DES ACTIVITÉS À LA JOURNÉE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS ET À DÉCOUV'SPORTS

Du 8 juillet au 30 août et du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le groupe scolaire du Pradonnais se transforme en centre de loisirs*. Outre les traditionnels grands jeux, sorties et baignades, les activités proposées seront axées autour d'une thématique qui servira de fil conducteur tout l'été (programme prochainement disponible sur www.ville-guerande.fr).

Bien sûr, le service des Sports proposera également les habituelles activités Découv'Sports pour les enfants âgés de 5 à 13 ans.

*Attention : le reste de l'année le fonctionnement est différent.

Des activités entre copains



LES INFORMATIONS PRATIQUES

Les inscriptions aux différentes activités

Activités	À partir du	Modalités d'inscriptions	Contacts
Mini-camps	Mercredi 15 mai pour les Guérandais	À la Maison de la Famille	02 40 15 10 50
	Mercredi 5 juin pour les non-Guérandais		
Les Explorateurs	Lundi 6 mai	À l'École des Arts et du Patrimoine	02 40 15 10 01 ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr
Accueils de loisirs	Lundi 6 mai		
Découv'Sports	Mardi 11 juin pour les Guérandais	À la Maison de la Famille ou sur le Portail Famille	02 40 15 10 50 https://guerande.portail-familles.net
	Lundi 24 juin pour les non-Guérandais		



■ Pensez à actualiser le Dossier Unique d'Inscription (DUI)

La constitution du DUI est une démarche préalable à toute inscription aux prestations et activités péri ou extra-scolaires des enfants. Il sert à collecter en une seule fois les informations personnelles et financières du foyer et simplifie les démarches administratives ultérieures. Toutefois, le DUI doit impérativement être mis à jour à chaque changement de situation (autorisations, coordonnées, etc.) et **au moins une fois par an**. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Maison de la Famille.

info 02 40 15 10 50

accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

■ L'importance de la responsabilité civile pour vos enfants

L'accès d'un enfant aux services municipaux est conditionné au fait qu'il soit assuré en cas de dommage involontaire à autrui, à des locaux ou à du matériel. En effet un enfant peut, par inadvertance, blesser un autre enfant, casser des lunettes ou une fenêtre, etc. Sauf responsabilité avérée de la collectivité, les parents ont l'obligation de prendre en charge la réparation du préjudice causé (article 1240 du code civil). Votre assurance scolaire ou habitation peut inclure une garantie « responsabilité civile » pour les activités péri ou extrascolaires. Pour en être certain, n'hésitez pas à contacter votre assureur.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN ACTION

Dans ses missions d'accompagnement, de prévention et de développement social, le CCAS, outre ses actions dans le domaine du logement, de l'action sociale, des personnes âgées et du handicap, œuvre pour le renforcement des partenariats.

LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

Les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Lorsqu'ils sont non conformes, ils doivent être inscrits dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permettant d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité. Ainsi, la Ville de Guérande a programmé la réalisation de ces travaux d'ici fin 2024. Le pôle Handicap du CCAS et les services Techniques de la Ville travaillent en étroite collaboration pour l'organisation et la réalisation de ces travaux. C'est la Commission Communale d'Accessibilité qui formule, chaque année, des propositions et qui dresse le constat de l'état d'accessibilité de l'existant. Ainsi, afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par cette commission, une enveloppe d'environ 100 000 € par an est prévue. D'ores et déjà, la Ville a mis en accessibilité un bon nombre d'équipements : tous les sanitaires publics extérieurs des remparts, la salle polyvalente de Clis, le parking des Remparts, le complexe sportif de Kerbiniou, le cimetière paysager ou encore l'accueil du centre culturel Athanor. D'autres travaux à la Police municipale ou sur les courts de tennis de Bréhadour sont prochainement programmés.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH) : UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ



Dans le cadre de sa mission « handicap », le CCAS vient de signer une convention avec la MDPH de la Loire-Atlantique qui permettra une meilleure prise en charge des demandes d'aides financières (notamment pour l'achat de matériel) et de faciliter les échanges entre professionnels. Ce partenariat est un véritable « plus » pour le pôle Action sociale du CCAS car la MDPH accueille, informe, oriente et accompagne les personnes handicapées. Elle dépend du Conseil départemental mais associe toutes les compétences impliquées aujourd'hui dans l'accompagnement de ce public et de leurs familles : services de l'État, organismes de protection sociale, représentants d'associations, etc. Tous ces partenaires constituent un réseau local efficace pour l'accès à tous les droits, prestations et aides. Le CCAS de Guérande fait dorénavant officiellement partie de ce réseau !

DES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION « SOLIDARITÉ ESTUAIRE » AU CCAS



L'équipe de l'association Solidarité Estuaire • © Ville de Saint-Nazaire - Christian Robert

Vous êtes une femme, vous subissez des violences, vous vous sentez isolée, vous souhaitez en parler ? Prenez rendez-vous auprès de l'équipe mobile de l'association nazairienne Solidarité Estuaire. L'accueil y est confidentiel et anonyme. Depuis mi-mars, des permanences ont lieu au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un planning sera prochainement disponible sur www.ville-guerande.fr. En attendant, retenez la date du 9 mai de 10h à 12h. L'équipe mobile de « Solidarité Estuaire » propose :

- un accueil sur rendez-vous,
- une permanence téléphonique,
- un lieu pour faire une pause,
- un lieu pour échanger autour d'un café, d'un thé,
- de l'écoute, de l'information, de l'orientation, etc.,
- un accès à internet et à un téléphone.

info + 06 35 76 60 82

emouest@solidarite-estuaire.fr

Tribunes de la Minorité

Chers Concitoyens,

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes vient d'être porté à la connaissance du public. Il est très inquiétant pour l'avenir de notre commune car il pointe une mauvaise gestion financière et politique et souligne « l'incompétence » de l'équipe en place sur trois sujets majeurs. Pourtant, la réponse du nouveau Maire de Guérande lorsque nous l'avons interrogé en séance a été inaudible. Il a éludé le sujet d'un haussement d'épaules et nous attendons encore ses réponses. Comme si ce sujet n'était pas d'importance, comme si annoncer sa candidature sans aucun contenu politique, ni aucun projet pour Guérande pouvait résoudre de quelque manière que ce soit nos difficultés.

La situation financière

Malgré l'absence d'investissements conséquents sur la période, notre niveau d'endettement demeure très élevé et notre capacité d'auto-financement reste très inférieure à la moyenne. Nous devons être extrêmement vigilants avant de faire appel à nouveau à l'emprunt et nous vous alertons sur le fait que le groupe scolaire de Maisonneuve n'est pas financé, qu'il n'existe aucune prospective pour le faire, parce que nous n'avons tout simplement pas les moyens de le porter. Le premier point souligné par le Rapport est l'absence de Programme pluriannuel d'Investissement, outil indispensable de suivi et de programmation que nous réclamons à corps et à cris depuis bientôt 11 ans au moins. Un tel outil peut seul « garantir le suivi effectif de nos investissements et (...) autoriser les programmes et crédits de paiement ». Le second point souligné par le rapport est la hauteur de la dette alors même que sur la période, les seuls investissements importants furent les travaux de Saillé, des travaux récurrents de voirie et l'entretien courant des bâtiments. Pourtant la dette a augmenté pendant la même période de 9 % par an.

L'opération du Petit Séminaire

La Chambre dénonce, comme nous le faisons depuis le début, le fait que le site ait été acquis sans projet préalable défini, évalué et politi-

quement construit avec Cap Atlantique, alors même que de l'aveu de la commune, nos partenaires communautaires étaient réticents. Nous avons tenté le coup de force, avec les résultats malheureux que l'on voit aujourd'hui. Les conclusions de la Chambre sont sans appel, la Commune a exposé une somme de 942.000€ pour la réalisation d'un projet défini dès le départ comme relevant de l'intercommunalité. Que penser de tout cela alors même que l'on va vendre ce patrimoine à un acteur privé ?

Le PPP Plan Lumière

Le PPP cumule quant à lui les dysfonctionnements graves. Dès le départ, la Commune n'était pas éligible pour déléguer ce projet puisqu'il avait déjà été délégué au SYDELA. Le Rapport pointe le caractère financièrement non soutenable d'un investissement de 8 Millions d'euros, que nous n'avons jamais cessé de dénoncer comme trop onéreux et nous fragilisant encore plus que nous ne le sommes. On notera pour conclure que le terme « d'incompétence » a été utilisé pour qualifier la politique sur ce sujet et ce, dans les deux sens du terme. Fondamentalement, nous n'étions pas compétents puisque c'est le SYDELA qui avait la compétence que nous lui avions déléguée, et, au sens plus large, nous avons fait la preuve de notre incompétence à boucler, suivre et maîtriser un tel dossier.

Pour conclure, les réponses de Monsieur Le Maire sonnent de manière bien légères au regard des responsabilités qui sont engagées ici. Face à ce qui est pointé ici, à savoir de graves carences de fonctionnement, adossées à une situation budgétaire critique, l'absence de réponse de l'équipe en place est consternante.



Pour Guérande Alternance

Hélène Challier, Dominique Migault,
Hervé Naël, Emmanuelle Soalhat
guerande.alternance@gmail.com
Permanences le samedi sur rendez-vous
au 0650 144 244.

Comptes de la commune : le couperet est tombé !

La sentence, connue depuis quelques mois déjà, a été bien gardée, et n'a été rendue publique qu'au conseil municipal de Janvier. Au vu des rétro-pédalages et des précautions oratoires observées ces derniers mois par la majorité, on s'en serait douté.

La Cour Régionale des Comptes a vertement repris de volée la gestion de la commune, rejoignant, faut-il s'en réjouir, les critiques récurrentes que nous ne cessons d'émettre depuis longtemps.

Gestion non maîtrisée, erratique, manquant de transparence, opacité dans la communication vis à vis des minorités et donc de la population, projets dispendieux à même de mettre en péril les finances de la commune, carences dans la comptabilité : les termes utilisés dans ce compte-rendu sont virulents et le diagnostic alarmant.

Le Plan Lumière, notamment, est particulièrement mis à l'index : sommes investies trop conséquentes, termes du contrat et négociations avec les partenaires obscures, service après vente et conditions d'entretien nébuleux, facturations des prestations mal définies.

Autant d'argent bien mal dépensé que notre groupe, seul à avoir voté contre, aurait souhaité voir investir pour d'autres projets, peut-être moins clinquants mais bien plus utiles au quotidien des Guérandais.

Le refrain de la gestion prudentielle n'était en fait qu'une posture. Que n'a-t-on entendu sur la baisse des dotations de l'Etat ! Pas une seule

commission ou Conseil sans qu'il n'en soit question ! Être réellement prudent aurait signifié justement ne pas dépenser sans compter et aller à l'essentiel. Conséquences : d'autres ambitions déçues ou à venir, d'autres plans tombés à l'eau !

La commune, du fait de sa gestion défailante, est lourdement endettée, beaucoup plus que ce qu'on tente de vous faire croire. Il y a 5 ans, la majorité s'était fixé un objectif de 20 M d'€ d'endettement à ne pas dépasser. On en est à 26, bientôt 30 !

Nous demandons un plus de sérieux, un peu moins de luxe et d'effets de lumière ; simplement que notre argent, le votre, soit mieux dépensé plus justement et utilement.

Ne vous bercez pas d'illusions, restez lucides, les fabuleux programmes qu'on vous promet : Groupe scolaire déjà ajourné, Plan de circulation, Aménagement de complexes sportifs qu'on vous fait miroiter, risquent bien d'être revus à la baisse.... Moins « tape à l'oeil » certes mais tellement plus nécessaires !



Vivons Guérande Ecologique et Solidaire

Frédéric Miché,
Anne-Gaëlle Révaut,
François Pageau.
vges2020@laposte.net

La vie politique n'a jamais été aussi riche que ces derniers mois, les revendications, frustrations et incompréhensions accumulées depuis de nombreuses années se sont étalées en plein jour, de façon parfois violente et inadmissible, mais aussi légitime et constructive.

Le Grand Débat a été l'occasion d'établir un état des lieux : le monde change, notre société change et nos territoires évoluent et nous devons en prendre conscience.

Se préoccuper de climat, de notre société et de politique, nationalement mais aussi au sein de notre ville.

La consultation et le lien élus/citoyens est un lien à favoriser et à rendre pérenne.

Enfin, le 26 Mai, n'oubliez pas l'échéance européenne, votez !



Valérie Sauviat
Conseillère municipale LaREM. Guérande

Tribune de la Majorité

Chères Guérandaises, chers Guérandais

Ce début d'année nous a offert une actualité riche, et les mois qui vont venir seront les témoins d'enjeux très importants pour notre quotidien.

Après avoir été brocardés, nous souhaitons faire un point sur un problème qui nous intéresse tous, les finances de la ville. On vous aura affirmé que nous avons géré tout cela avec légèreté, aussi nous tenions à vous assurer de toute la prudence avec laquelle nous nous employons à conduire notre politique.

Le Grand Débat National a eu lieu à Guérande, organisé par le maire Nicolas Criaud et son équipe. Ouvert à tous, il a eu le mérite pour les personnes présentes de pouvoir échanger. Il survient certes à un moment opportun puisque les élections européennes auront lieu fin mai et que même si la question européenne n'a été que finalement peu évoquée dans ces débats partout en France, il semble nécessaire de soigner les maux internes à notre pays afin que nos concitoyens puissent songer à voter utile en mai.

Enfin, nous vous exprimerons nos inquiétudes quant à la politique du gouvernement vers la jeunesse et de l'insertion professionnelle, nous serons très vigilants sur les velléités de l'Etat à se désengager dans le financement des Missions locales.

Les finances de la ville, un sujet qui fait débat

Le niveau d'endettement d'une collectivité est partiellement lié à la durée de vie des équipements financés en section d'investissement. Une collectivité en phase d'investissement aura tendance à avoir un ratio de capacité de désendettement croissant. Cela n'affectera pas sur le long terme la situation financière de la collectivité si elle ramène par la suite ce ratio à des niveaux convenables.

C'est donc l'évolution de ce ratio qu'il faut regarder. À la publication de son compte administratif, la Ville de Guérande était en 2014 à 10,4 années et atteint au 31 décembre 2018 5,9 années (il s'agit du nombre d'années nécessaires pour la Ville pour rembourser ses encours d'emprunt). Ceci est lié à un encadrement des dépenses de fonctionnement mis en place depuis 2014 et à une dynamique des recettes qui permettent d'accroître sa capacité d'autofinancement et donc de limiter le recours à l'emprunt pour ses investissements.

Les élections européennes, un enjeu national

Dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes. Les précédentes ont montré un désintérêt de nos concitoyens pour ce scrutin. Il s'agit cependant de choix aux multiples facettes. D'une part l'aspect civique au vu des pouvoirs croissants du parlement européen dans les décisions impactant toute l'union. D'autre part un choix partisan car ce vote nous permettra de choisir nos élus sur la base de critères idéologiques dans l'optique de l'approfondissement de la construction européenne. Enfin, c'est un choix en faveur de l'influence nationale.

La législation européenne façonne notre quotidien en termes d'enjeux environnementaux, de politique d'immigration, de protectionnisme, de sécurité du consommateur etc.. Les risques de l'abstention sont de favoriser des partis protestataires et nationalistes, dont l'électorat se mobilise davantage, et de mettre à mal les valeurs démocratiques que nous voulons protéger. Le caractère intermédiaire de

ces élections peut viser à sanctionner les politiques des pouvoirs en place et à renforcer les partis d'opposition.

Le grand débat National à Guérande

Suite aux revendications sociales très fortement exprimées dans la rue depuis le mois de novembre, Emmanuel Macron et son gouvernement ont affirmé « transformer avec vous les colères en solutions ». Des cahiers de doléances ont été mis à disposition de tous dans les mairies et il a été demandé d'organiser des débats dans les villes.

Au vu de l'urgence de prêter oreille aux Français mais aussi à une brève échéance des élections européennes, où les forces en présence voudront leurs sièges, nous avons tous pu assister à une communication imparable du gouvernement montrant un président mouillant littéralement sa chemise à répondre aux questions en essayant de regagner un capital sympathie.

À notre échelle, nous avons déjà rencontré et échangé en mairie avec des représentants des Gilets Jaunes et Nicolas Criaud et les élus ont décidé d'organiser ce grand débat ouvert à tous le 16 février à Guérande. Ce fût un bel exercice de la démocratie pendant lequel les participants ont pu échanger dans le respect de la parole d'autrui, avec la présence d'élus de la majorité aux tables et dans la salle, qui s'assuraient de la bonne tenue des débats.

Comme partout en France nous avons regretté le peu de présence des jeunes. Peut être le format des échanges en est-il la cause. Cependant les débats furent d'excellente qualité, avec des propositions fort intéressantes et des remontées dont nous faisons le vœu qu'elles ne resteront pas lettre morte, et qu'elles seront prises en compte en toute impartialité, malgré le fait que c'est dorénavant le gouvernement et non la CNDP, autorité pourtant neutre et indépendante, qui en fera la synthèse.

Un désengagement de l'État

Cela semble devenir un leitmotiv... Et pour cause. Une fois de plus, la reconduction de la contribution de l'état est revue à la baisse. Les Missions Locales, qui ont un rôle majeur dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi mais aussi vers l'autonomie, voient la baisse de leurs financements varier de -3 à -10%. L'allocation PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) était de 10 millions en 2018 contre 21 en 2017, mettant à mal les finances des Missions Locales. Les collectivités locales ne pourront malheureusement pas toutes, malgré leur soutien aux structures d'accompagnement des jeunes, se substituer à ce désengagement.

Cette année la Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise accusera une baisse de 5,4% de la CPO, c'est-à-dire de ses subventions annuelles.

Soucieux d'accompagner nos jeunes vers l'emploi, d'identifier nos « invisibles » et pleinement conscients du rôle d'acteur central de la Mission Locale, nous serons vigilants au bon fonctionnement des structures.



Pour Guérande avec Vous

Les élus du Groupe
de la Majorité Municipale

Aide à l'accession à la propriété renouvelée



Afin de favoriser sur le territoire de Guérande l'accession à la propriété des ménages, permettant ainsi de maintenir le dynamisme de la commune, d'assurer le maintien des services publics et développer la mixité sociale de l'habitat, une délibération a été soumise au vote lors du conseil municipal de décembre 2018 afin qu'une enveloppe budgétaire de 120 000 € soit disponible pour cet objectif.

Cela fait 10 ans que la municipalité développe cette politique d'aide à l'accession à la propriété envers les primo-accédants.

Depuis 2015, plus de 100 ménages ont pu bénéficier de ce dispositif. Outre le fait d'être primo-accédant, d'autres critères d'éligibilité

existent pour pouvoir bénéficier de cette aide. Évidemment, le projet doit être situé sur la commune de Guérande et concerner une résidence principale. Le montant de l'aide dépend de la composition familiale : 3000 € pour une personne seule, 3500 € pour un couple et 4000 € pour un couple ou une personne seule avec enfant(s).

Mais un « primo-accédant », c'est quoi ?

Pour être considéré comme primo-accédant, il est indispensable de ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux années précédant la demande de subvention. On peut donc, à un moment de sa vie, ne plus être considéré comme tel mais le redevenir ensuite

Élections Européennes du dimanche 26 mai 2019

La 9^e élection des représentants au Parlement européen se déroulera le 26 mai prochain. Sur les 705 membres que comptera le Parlement européen pour la législature 2019-2024, 79 seront élus en France.

Qui peut voter ? Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de Guérande arrêtée au 31 mars 2019 ainsi que les électeurs européens et munis obligatoirement d'une pièce d'identité.

Vous serez absent de Guérande le 26 mai ? Vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix en optant pour le vote par procuration. La personne choisie doit obligatoirement être inscrite sur les listes électorales de Guérande. Il vous faut remplir un formulaire disponible auprès des administrations suivantes : gendarmerie, commissariat ou tribunal d'instance ou sur www.service-public.fr et le déposer pour validation auprès de la gendarmerie ou du commissariat de police.

Vous souhaitez participer aux opérations de vote ? La Ville de Guérande est toujours en recherche de bonnes volontés pour tenir le rôle d'assesseur (18 bureaux de vote). Seule obligation : être inscrit sur les listes électorales de la commune. Un assesseur vérifie les pièces d'identité, les cartes d'électeurs, les procurations, contrôle les signatures sur les listes d'émargement ou se positionne derrière l'urne. Il participe bénévolement au bon déroulement des opérations de vote. Il assure une permanence d'une 1/2 journée. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Élections 02 40 15 60 40

PSMV : l'enquête publique se poursuit jusqu'au 27 avril

L'enquête publique pour la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur a été décalée*. Trois permanences ont encore lieu en mairie : vendredi 12 avril (9h à 12h), mercredi 24 avril (14h à 17h30) et samedi 27 avril (9h à 12h).

* Elle concerne aussi l'évolution des zones de protection des monuments historiques.

Révision du Règlement Local de Publicité

Réunion publique : mercredi 15 mai 2019 à 19h - Hôtel de Ville

Conseils municipaux

Lundi 27 mai ■ 18h30

Lundi 24 juin ■ 18h30

Hôtel de Ville (salle Jean IV)

Problème de distribution du dernier Guérande Magazine

Plusieurs habitants du secteur de Saillé nous ont alertés sur le fait qu'ils n'avaient pas reçu dans leur boîte aux lettres le dernier numéro de Guérande Magazine (distribué début janvier). Après vérification, notre distributeur nous a informés qu'il s'agissait d'une erreur de sa part. Nous tenons à nous excuser pour ce désagrément et rappelons :

- que toutes les publications municipales sont disponibles sur www.ville-guerande.fr ainsi que dans les différents bâtiments publics,
- que les 4 numéros annuels de Guérande Magazine sont distribués au début des mois de janvier, avril, juillet et octobre,
- qu'en cas de non distribution dans votre boîte aux lettres, merci de nous en informer via l'adresse : communication@ville-guerande.fr

Hôtel de ville

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h
(formalités administratives, état civil et urbanisme)

- **Standard** : 02 40 15 60 40
- **Fax** : 02 40 15 60 44
- **État civil** : 02 40 15 38 87
- **Urbanisme** : 02 40 15 60 43
- **Techniques** : 02 40 15 60 41
- **Fax Techniques / Urbanisme** : 02 40 15 68 52
- **Secrétariat du Maire et des Elus** :
02 40 15 60 47 - Fax. 02 40 15 67 66

www.ville-guerande.fr

Coordonnées postales : Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 7, place du Marché au Bois
CS 85139 - 44351 Guérande Cedex

Office de tourisme

02 40 24 96 71
guerande@bretagne-plein-sud.fr
www.labaule-guerande.com

Périodes	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés*
1 ^{er} avril - 6 juillet	10h - 12h30	10h - 13h
1 ^{er} - 30 septembre :	14h - 18h	15h - 17h
7 juillet - 31 août :	9h30 - 19h	9h30 - 19h
1 ^{er} octobre - 31 mars :	10h - 12h30 14h - 18h	10h - 13h

*Fermeture les 25 décembre et 1^{er} janvier

Maison de la famille

02 40 15 10 50
Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

02 40 24 99 57
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Point Santé Jeunes

02 40 15 10 50 (Maison de la Famille)

pointsantejeunes@ville-guerande.fr

Permanences :

- **Association Oppélia La Rose des Vents** :
lundi de 16h30 à 19h30 1 fois / 15 jours
- **Psychologue** : mardi de 16h30 à 18h30
et samedi les semaines paires de 11h à 13h.

Centre culturel Athanor

athanor@ville-guerande.fr - www.ville-guerande.fr

- **Accueil et billetterie** : 02 40 24 73 30
Mardi : 10h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi, jeudi et vendredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h30
Les soirs de spectacle : 1h avant l'heure de la représentation
- **Administration** : 02 40 24 73 73
- **Médiathèque Samuel Beckett** : 02 40 24 75 91
Mardi - 15h - 19h, Mercredi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi et vendredi - 15h / 18h
(fermée le jeudi en juillet et août)
Samedi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
mediatheque@ville-guerande.fr
www.mediatheque.ville-guerande.fr
- **Cybercentre** : 02 40 15 64 16
Mardi : 10h - 12h30 / 16h - 18h
Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h
Samedi : 13h30 - 17h
cybercentre@ville-guerande.fr

Espace de coworking :

Mardi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 10h - 17h

Conservatoire intercommunal de musique - 02 40 24 72 55

École des Arts et du Patrimoine 02 40 15 10 01

Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 17h
(fermé le vendredi après-midi)

ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Police municipale 02 40 42 99 04

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

police.municipale@ville-guerande.fr

Gendarmerie 17 ou 02 40 24 90 42

Centre d'incendie et de secours de La Baule - Guérande

18 ou 02 51 75 11 40

Trésor public de Guérande 02 40 24 90 90

Lundi au vendredi 8h30 - 12h
Lundi, mardi et jeudi 13h30 - 16h.

Déchetterie de Guérande

Lundi au samedi 9h - 12h / 14h30 - 18h.

Fermée en cas de fortes intempéries.

Lila Presqu'île 02 40 620 620

lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr - lila.loire-atlantique.fr

Hôpital intercommunal de la presqu'île Guérandaise Le Croisic (HIPI)

- **Standard** : 02 40 62 65 40
- **Service de médecine** : 02 40 62 65 23
- **Service de soins de suite et de réadaptation** : 02 40 62 65 13
- **Service d'addictologie "La Saline"/HIPI** : 02 40 62 64 71
- **Service d'Hospitalisation à domicile / Antenne du Centre Hospitalier de St Nazaire** : 02 40 62 65 46
- **Résidence "Fleur de Sel"** : 02 40 62 64 16
- **Le CAPS** (Pour toute demande de consultation urgente (soirs de semaine, week-ends et jours fériés)) : 15

Centre Médico-Social (CMS) 02 40 24 92 35

Conciliateur de justice

Permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h (sur RDV : Ville de Guérande 02 40 15 60 40).

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Informations - prestations : lundi - 14h à 16h
mardi - 9h à 12h30 / 14h à 16h (sans rdv)
jeudi - 13h30 à 16h (sur rdv - 0 810 254 410)

Autres informations sur rdv

- **Aides financières** : 02 53 55 17 02
- **Médiation familiale** : 02 51 83 45 43
- **Revenu de Solidarités Actives** : 0 800 844 044

Résidence des Jeunes Actifs 02 40 11 16 11

aphj.accueil@gmail.com

Pôle emploi 39 49

Lundi, mardi, mercredi - 8h30 - 16h30 - Jeudi - 8h30 - 12h30
Vendredi - 8h30 - 15h30

Mission locale 02 40 42 96 76

Lundi - 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi - 9h - 12h30 / 13h30 à 17h

Bureau de poste 36 31

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h

Fêtes et spectacles

Bérénice

Théâtre

Judi 25 et vendredi 26 avril
à 20h30

Centre culturel Athanor

Infos : 02 40 24 73 30



Léonli par la Cie Les mots-clés

Contes pour les 0-5 ans

Samedi 11 mai à 10h30

Médiathèque Samuel
Beckett

Infos : 02 40 24 75 91

Sacré baroque !

Concerts, bal en famille, ateliers, exposition, rencontres...

Du mardi 14

au samedi 18 mai

Centre culturel Athanor
et cité médiévale

Infos : 02 40 24 73 30

Voir programme détachable

Fête Médiévale

20^e anniversaire

Samedi 1^{er}

et dimanche 2 juin

Dans toute la cité médiévale



Fête de la musique

Vendredi 21 juin

La Fête de la musique à Guérande est l'occasion d'écouter des artistes amateurs de la presqu'île dans un cadre enchanteur, celui de la cité médiévale. Comme l'année passée, la Ville s'associe aux bars de la commune pour proposer une programmation alléchante. L'un d'entre eux proposera d'ailleurs un des tremplins du festival Zyc O Remparts du samedi 13 juillet !

Un appel à candidatures est lancé pour les chanteurs et musiciens amateurs. Amis artistes, vous avez jusqu'au dimanche 21 avril pour remplir le dossier disponible sur www.ville-guerande.fr.

Lectures Écriture

P'tit déj pour bébés lecteurs

Lectures pour les 0-4 ans

Médiathèque

Samuel Beckett

Mercredi 3 avril

et 5 juin à 10h30

Infos : 02 40 24 75 91

Ra'conte moi

Lectures pour les 5-8 ans

Médiathèque

Samuel Beckett

Mercredis 17 avril

et 22 mai à 16h

Infos : 02 40 24 75 91

Vente de livres, magazines et CD d'occasion

Médiathèque

Samuel Beckett

Mardi 23 avril de 15h à 19h

Mercredi 24 avril de 10h

à 12h30 et de 13h30 à 18h

Infos : 02 40 24 75 91

Un peu, beaucoup, passionnément

Dessiner, peindre...

Tout un art !

Médiathèque

Samuel Beckett

Samedi 11 mai à 15h

Infos : 02 40 24 75 91

Atelier d'écriture par Catherine Malard Pour ados et adultes

Médiathèque Samuel

Beckett Près de la Collégiale

Samedi 18 mai de 10h à

12h30 et de 14h à 16h30

Infos : 02 40 24 75 91

Patrimoine

Les visites de Guérande

Les visites-familles La chasse aux dragons (3-6 ans)

Pendant les vacances scolaires
Mardi à 10h30

Le trésor de Guérande (6-10 ans)

Pendant les vacances scolaires

Mercredi et jeudi à 10h30

+ Jeudi 30 mai à 10h30

La visite du clocher

En mai et juin

Vendredi à 10h, 11h,

16h et 17h

Les visites thématiques

Guérande à travers les photos des années 1940-70

Dimanche 14 avril

Queniquen : un village paludier entre marais et coteau

Dimanche 12 mai

Cité et nature

Dans le cadre des Journées
du Patrimoine de Pays 2019
« Naturellement Durable »

Dimanche 16 juin

De 15h à 16h30

Les visites découvertes

Tous les vendredis à 14h30

Découvrez les noms des rues

En avril

Lumière et couleurs au Moyen Âge

En mai

Explorez les remparts de Guérande

En juin

Les visites générales

La cité bretonne

Lundi et mercredi

De 14h30 à 16h

Le patrimoine caché

Mardi, jeudi et samedi

De 14h30 à 16h

Réservation conseillée :

Office de tourisme

02 40 24 96 71

Les P'tits Explorateurs

Stage pour les 4 à 6 ans

Les P'tits Explorateurs
et les 5 sens

Vendredi 19 avril

De 10h à 11h30

Les Explorateurs

Stage pour les 8 à 12 ans

Les Explorateurs
en images et en BD

9, 11 ou 12 avril

De 14h à 16h

Stage pour les 7 à 12 ans

Les Explorateurs
et l'imprimerie

Du 15 au 17 avril

De 14h à 17h

Inscriptions : École
des Arts et du Patrimoine
02 40 15 10 01

Les remparts et la porte Saint-Michel

Visite du chemin de ronde
et de l'exposition temporaire
« En chantier(s) ! »

À compter du 1^{er} juillet

De 10h à 12h30 et de 14h30
à 19h (sauf le lundi matin)

Infos : 02 28 55 05 05

Sport

26^e Salicorne

Randonnées pédestres

Départs au complexe
sportif de Kerbiniou

Dimanche 16 juin

Infos : 06 89 84 73 68



Tournoi de hardbat

Par le Tennis de Table
Presqu'île

Complexe sportif de Kerbiniou

Samedi 22 et dimanche 23

juin

Jeu

Soirée jeux surdimensionnés

Médiathèque

Samuel Beckett

Vendredi 14 juin

de 19h à 22h

Infos : 02 40 24 75 91

Divers

Don du sang

- Salle de l'amicale laïque

Samedi 4 mai

De 8h30 à 12h

- Salle de Saillé

Vendredi 17 mai

De 16h à 19h



Ciné m'accueille, projection d'un film*

Séance de cinéma ouverte
à tous et handi-accueillante

vendredi 24 mai

Ciné Presqu'île

Infos : CCAS 02 40 24 99 57

* Titre du film à découvrir
sur www.ville-guerande.fr

Opération « Révisions »

Médiathèque Samuel Beckett

Du mardi 11

au vendredi 21 juin

Ouvertures supplémentaires
pour les élèves qui préparent
un examen

Infos : 02 40 24 75 91



De la bulle à l'écran

Trois semaines pour découvrir des bandes dessinées adaptées en films. D'Astérix aux Vieux fourneaux, testez vos connaissances avec des quiz, découvrez les nombreux documents de la médiathèque (BD et DVD), visionnez, créez un film en stop-motion. Zoom sur un des temps forts : la soirée « Ciné-rencontre » avec Boris Henry.

Mardi 23 avril à 20h, Boris Henry, chroniqueur pour des revues spécialisées en BD et chargé de cours en Histoire du cinéma, propose de partir à la rencontre de ces deux arts proches : cinéma et BD. Ces deux arts ont plusieurs points en commun notamment celui de marier texte et image. Si leur rencontre logique s'est produite assez tôt, elle s'est particulièrement développée ces dernières années. Une rencontre pour parler notamment de la transposition au cinéma d'univers particulièrement marqués et forts (graphiques, visuels, thématiques...).

À 21h30, projection du film « Raoul Taburin » adapté d'un livre de Sempé avec Benoît Poelvoorde et Edouard Baer.

Un partenariat médiathèque, cybercentre, Ciné Presqu'île et Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique.

Médiathèque Samuel Beckett

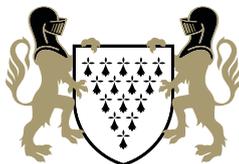
Du 9 au 27 avril

Infos : 02 40 24 75 91

FÊTE MÉDIÉVALE



SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUIN 2019



Ville de
Guérande